

OBJET: Attribution de mandat spécial dans le cadre de journées organisées par l'ADEME au Havre

Vu les articles L 2123-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Conseil d'Etat n°265325 du 24 mars 1950 définissant les mandats spéciaux,

Considérant la possibilité par le Conseil Municipal d'accorder un mandat spécial à un élu pour la réalisation de toutes missions accomplies dans l'intérêt des affaires communales ne relevant pas expressément de ses obligations directes,

Considérant que la participation à l'évènement organisé par l'ADEME et intitulé « Le grand défi écologique, activons ensemble les solutions », organisé les 3 et 4 avril 2024 au Havre nécessite l'attribution d'un mandat spécial,

Considérant que l'inscription à l'évènement est payante et que le tarif est de 50€ par jour,

Considérant que seule la journée du 3 avril est concernée par le présent mandat spécial,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accorder un mandat spécial à Hervé DEMORGNY, adjoint en charge de l'urbanisme, l'habitat, des bâtiments municipaux et de l'énergie, qui s'est rendu au Havre pour participer à cet évènement le 3 avril.
- Le remboursement des frais engagés se fera sur présentation d'un état de frais. Ils seront pris en charges selon les modalités applicables aux frais de déplacement et de mission. En cas éventuel de frais annexes, tel les frais d'inscription susmentionnés, ceux-ci seront remboursés sur la base des frais réels sur présentation de justificatifs de paiement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, _____, en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

NOTE EXPLICATIVE N° 127

OBJET: Attribution de mandat spécial dans le cadre de journées organisées par l'ADEME au Havre

L'ADEME organise tous les deux ans deux journées d'échanges, partages, d'explorations autour des sujets de la transition écologique. Cette édition a eu lieu au Havre, et était constituée de 3 assemblées plénières, 20 ateliers, 10 visites inspirantes, 1 place de la transition, ainsi que d'animations diverses, dont des démonstrateurs d'innovation France 2030 et des présentations des dispositifs d'accompagnement de l'ADEME.

Les journées des 3 et 4 avril étaient destinées aux citoyens quand celles des 5 et 6 avril étaient ouvertes au grand public